

Panneaux publicitaires «intelligents»

Description

Ecrans publicitaires installés dans les espaces publics, munis de capteurs faciaux permettant d'une part, de compter le nombre de passages effectués devant eux et, d'autre part, de mesurer le temps d'exposition au message publicitaire.

Ce nouveau mode d'affichage électronique est également communicant, grâce à une fonctionnalité permettant l'envoi systématique de messages publicitaires sur les téléphones portables des passants se trouvant dans la zone de couverture de l'écran. Pour être activée, cette pratique publicitaire devrait recevoir le consentement préalable des passants et nécessiter une démarche volontaire de leur part, consistant à approcher leur téléphone portable d'un endroit signalé à cet effet sur l'affiche.

En France, en 2009, 400 écrans doivent être installés dans le métro parisien et 800 dans les gares franciliennes.

Categorie

1. A retenir

date création

20 mars 2009

Auteur

française